

# REGLEMENT GENERAL

## DES COUPES DU GRAND-EST INTERCLUBS PAR EQUIPES

Les coupes du Grand-Est sont organisées en 2017 afin de constituer en 2018 des divisions par sexe et catégories d'âge. La décision finale interviendra en Octobre 2017.

Toutefois il est d'ores et déjà assuré qu'il sera constitué pour les équipes Messieurs et Dames une 1<sup>ère</sup> division à 8 clubs, une 2<sup>e</sup> division à 10 clubs et une 3<sup>e</sup> division.

En conséquence les 8 premières équipes au classement de la coupe du Grand Est 2017 (Messieurs ou Dames) seront qualifiées pour la 1<sup>re</sup> division , les 10 suivantes (9<sup>e</sup> à 18<sup>e</sup> ) en 2<sup>e</sup> division , les autres équipes en 3<sup>e</sup> division.

Pour les catégories Seniors Messieurs , Seniors Dames et Seniors 2, la création d'un championnat avec divisions sera soumise à concertation avec les clubs.

Ainsi seront organisées en 2017 :

- Une coupe du Grand-Est Messieurs
- Une coupe du Grand-Est Dames
- Une coupe du Grand-Est Seniors Messieurs
- Une coupe du Grand-Est Seniors Dames
- Une coupe du Grand-Est Seniors 2.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une équipe par club.

|                   |  |
|-------------------|--|
| MESSIEURS         | Equipe de <b>6 joueurs</b> par tour<br>(possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueurs)   |
| DAMES             | Equipe de <b>6 joueuses</b> par tour<br>(possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueuses) |
| SENIORS MESSIEURS | Equipe de <b>6 joueurs</b> par tour<br>(possibilité d'inscrire jusqu'à 12 joueurs)   |
| SENIORS DAMES     | Equipe de <b>4 joueuses</b> par tour<br>(possibilité d'inscrire jusqu'à 8 joueuses)  |
| SENIORS 2         | Equipe de <b>4 joueurs</b> par tour<br>(possibilité d'inscrire jusqu'à 8 joueurs)    |

⇒ Les équipiers OU équipières doivent être licenciés(es) de lien 1 dans leur association sportive.

### INSCRIPTIONS

- ⇒ L'inscription des équipes se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgpolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve ;
- ⇒ L'inscription des joueurs/joueuses se fait sur Extranet : <http://xnet.ffgpolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
- ⇒ Le droit d'inscription s'élève à 200 euros et doit être réglé avant la date limite d'inscription des joueurs.

## FORME DE JEU

2 tours / 1 tour par jour.

- 1 tour en Foursome stroke-play
- 1 tour en Simple stroke-play

Classement en fonction de la totalisation des scores retenus (voir règlement particulier des épreuves)

⇒ La liste des joueurs ou joueuses pour chaque tour, et la composition des foursomes doit être remise ½ heure avant le 1<sup>er</sup> départ du jour au comité de l'épreuve.

# COUPE DU GRAND-EST SENIORS DAMES

## Règlement particulier de l'épreuve

CHALONS/ CHAMPAGNE (51)

Samedi 2 et dimanche 3 septembre 2017

### FORME DE JEU

- ⇒ Samedi : Un tour en stroke-play Foursome – 2 équipes par club, la meilleure carte est retenue.
- ⇒ Dimanche : Un tour en stroke-play Simple – 4 joueuses, les 3 meilleures cartes sont retenues.

### CLASSEMENT

Classement général au total des 4 cartes.

### DEPARTAGE

1<sup>er</sup> départage sur la 4<sup>ème</sup> carte des parties en simple.

2<sup>ème</sup> départage sur la 2<sup>ème</sup> carte des parties en foursome.

### PRIX ET RECOMPENSES

1<sup>er</sup> : Une coupe pour l'équipe et une médaille par équipière

2<sup>ème</sup> : Une médaille par équipière

### COMITE DE L'EPREUVE

- ⇒ Le Président de la Ligue ou son représentant ;
- ⇒ le Président de l'Association Sportive ou son représentant ;
- ⇒ un représentant du corps arbitral.